

AEQUUS



Pour replacer l'humain au cœur des préoccupations

CHARTRE ETHIQUE

Ethique professionnelle et respect

Introduction

L'éthique dans les professions du conseil aux entreprises est essentielle dans la réalisation de nos prestations.

C'est pourquoi, j'ai souhaité formaliser cet engagement pour lui donner une portée plus forte.

L'éthique professionnelle fait référence à l'ensemble de principes et règles qui gèrent et guident une activité professionnelle.

AEQUUS Conseils et formation s'engage à fournir, en toute indépendance, conseil et assistance sur des questions de stratégie Ressources Humaines, d'organisation, d'analyse des besoins, de management, etc. Cela inclut l'identification et l'étude de situations, la recommandation d'actions appropriées sur la base d'options factuellement étayées et l'appui à leur mise en œuvre. En aucun cas, le consultant ne se substitue aux décideurs de l'entreprise cliente quant aux choix de ses politiques d'entreprise.

L'engagement porte sur les principes fondamentaux suivants :

- ✓ Intégrité et indépendance du conseil
- ✓ Qualité des services et compétences professionnelles
- ✓ Déontologie dans les relations avec le client
- ✓ Lutte contre les situations de conflit d'intérêts
- ✓ Protection de la confidentialité des données recueillies
- ✓ Transparence
- ✓ Respect de la législation en vigueur
- ✓ Respect des valeurs d'AEQUUS Conseils et formation

Intégrité et indépendance du conseil

AEQUUS Conseils et formation s'engage à réaliser ses missions en toute indépendance :

- ✓ Il fait de l'honnêteté intellectuelle sa règle de conduite dans toutes ses relations avec son client ;
- ✓ Il s'engage à placer l'intérêt de son client avant ses intérêts propres, commerciaux ou de toutes autres natures ;
- ✓ Il assume son rôle de conseil sans se substituer aux décideurs de l'entreprise cliente quant aux choix de ses politiques d'entreprise.

Qualité des services et compétences professionnelles

Dans le cadre de ses missions, AEQUUS Conseils et formation s'engage à mettre à disposition toutes les compétences nécessaires à leur bonne exécution et s'en porte garante.

AEQUUS Conseils et formation s'engage à entretenir et développer dans la continuité son capital de compétences et à en rendre compte, le cas échéant, à tout prospect ou client.

AEQUUS Conseils et formation s'engage à démontrer la capacité à progresser et à innover, dans un milieu en constante évolution, et à maintenir ses méthodes aux standards les plus exigeants.

Déontologie dans les relations avec ses clients

Les relations entre AEQUUS Conseils et formation et ses clients en dehors des périodes de mission ou de mise en concurrence sont indispensables pour s'informer mutuellement des évolutions des besoins, des expertises et des compétences de chaque partie. Elles conditionnent la pertinence et l'efficacité de l'achat de conseil.

Dans ces relations et pendant leurs missions, AEQUUS Conseils et formation s'interdit tout comportement pouvant inciter ses interlocuteurs à enfreindre les règles déontologiques qui leur sont applicables. AEQUUS Conseils et formation respecte strictement les règles applicables à l'achat de conseil. AEQUUS Conseils et formation s'oblige à décliner son identité et à préciser sa qualité d'acteur extérieur.

AEQUUS Conseils et formation s'interdit d'adresser tout don ou cadeau d'une valeur significative à un client.

AEQUUS Conseils et formation s'interdit également de recevoir tout don ou cadeau d'une valeur significative.

AEQUUS Conseils et formation s'impose un devoir d'alerte auprès de son client dès qu'il a connaissance de faits possiblement contraires à la déontologie, aux règlements ou aux lois ; AEQUUS Conseils et formation s'interdit alors d'y participer.

Prévention des conflits d'intérêt

Au-delà de l'ensemble des règles légales applicables aux conflits d'intérêt, AEQUUS Conseils et formation s'engage à prendre les mesures internes nécessaires pour éviter les situations de conflit d'intérêt. Cet engagement est indissociable des engagements d'intégrité et d'indépendance affirmées par la présente charte, que ces situations concernent des individus ou l'entreprise.

Dans le cadre de missions ou de prospects, AEQUUS Conseils et formation s'oblige à examiner toute situation de potentiel conflit d'intérêt avec d'autres clients qui viendrait à sa connaissance.

Le cas échéant, AEQUUS Conseils et formation s'oblige à y répondre soit par le déport, soit par toute mesure de nature à garantir la réalisation desdites missions en toute intégrité et en toute indépendance, en mettant en œuvre le niveau de confidentialité requis. Ces mesures peuvent prendre la forme d'une étanchéité parfaite entre les équipes concernées, garantie par des mesures internes dont l'entreprise peut rendre compte.

Protection de la confidentialité des données

Il peut être de l'intérêt du client de préserver la confidentialité d'une mission.

De même, dans le cadre de missions, AEQUUS Conseils et formation peut se voir confier des données et informations privilégiées non publiques dont la nature nécessite une obligation de confidentialité et, souvent, le secret des affaires.

AEQUUS Conseils et formation reconnaît la nécessité de protéger la confidentialité des missions le cas échéant, et de protéger ces données et informations, y compris en interne vis-à-vis des équipes n'ayant pas à en connaître. AEQUUS Conseils et formation met en œuvre tous les moyens juridiques, physiques, technologiques, organisationnels à sa

portée pour assurer cette protection et, le cas échéant le moment venu, pour restituer et détruire ces informations et données. AEQUUS Conseils et formation se tient à la disposition de ses clients pour rendre compte des moyens mis en œuvre.

AEQUUS Conseils et formation s'interdit toute utilisation de ces informations privilégiées pour un usage autre que celui au titre duquel elles lui ont été communiquées.

Transparence

En complément des engagements de transparence pris en application des autres articles de la présente charte, AEQUUS Conseils et formation s'engage à communiquer à ses clients ou prospects toutes les informations publiées ou qu'elles jugeront non confidentielles, relatives à leur organisation, leur structure capitalistique, leurs liens avec d'autres activités, notamment le cas où elles appartiennent à un Groupe.

Dans ce cadre, AEQUUS Conseils et formation fait connaître à son client les liens capitalistiques, financiers ou commerciaux qu'il entretient avec des partenaires, des fournisseurs et d'autres clients qui seraient susceptibles de générer des conflits d'intérêt dans le cadre de l'exécution de ses missions, ou les dispositifs mis en place pour prévenir de tels conflits et garantir l'engagement d'indépendance.

Lorsqu'il se présente conjointement avec des co-traitants ou des sous-traitants, la répartition des rôles entre les partenaires doit être présentée en toute transparence.

AEQUUS Conseils et formation demande l'accord de ses clients pour utiliser leur logo et précisera pour quel usage (en règle générale dans la rubrique « Ils m'ont fait confiance » sur le site internet de l'entreprise).

Le client doit s'assurer de son droit d'utilisation des marques et logos d'AEQUUS Conseils et formation avant publication ou diffusion des travaux ou de leur synthèse.

Respect de la législation en vigueur

AEQUUS Conseils et formation s'engage à respecter la législation en vigueur et signalera à son client tout non-respect de la législation en vigueur constaté. Il ne pourra pas lui en être tenu rigueur sachant que toute entreprise est tenue de respecter la législation en vigueur.

Respect des valeurs d'AEQUUS Conseils et formation

Les valeurs d'AEQUUS Conseils et formation sont Équité / Justice, Transparence / Sincérité et Bienveillance.

Ces valeurs sont essentielles pour l'entreprise et les clients et prospects d'AEQUUS Conseils et formation sont tenus de les respecter.